



## Communiqué

### **Lieu de proximité, lieu de santé, les bâtiments de l'ancien hôpital font l'objet d'une mise à l'enquête.**

*Les bâtiments, cédés à l'Etat en 2006 pour être un site de l'HFR, sont retournés en propriété de l'association de communes, appelée Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV), au 1<sup>er</sup> janvier 2014.*

Soucieuses de leurs deniers mais conscientes du besoin en prestations médico-sociales dans la région, les communes ont donné pour mission au comité du RSSV de faire en sorte que ces bâtiments accueillent des activités médico-sociales et qu'ils s'autofinancent. Chargée par le comité, une commission accompagne cette reconversion, une reconversion en trois dimensions.

La première : maintenir et développer des activités médico-sociales  
Pari réussi en complicité avec un médecin interniste généraliste présent depuis toujours sur le site, et avec l'HFR qui a maintenu la radiologie et la présence de médecins spécialistes consultants. Ce maintien, fondé sur la confiance, est devenu le Centre médical de la Veveyse (CMV) : médecins internistes généralistes, spécialistes, psychiatres et autres thérapeutes déploient leurs activités dans ces lieux aujourd'hui.

Dans les parties les plus anciennes ce sont les services de l'aide et des soins à domicile, les curatelles, les Centres de puériculture et de coordination, ainsi que l'administration générale qui s'y sont installés.

La deuxième : assainir et rénover

Classés sous protection B par les monuments historiques, les bâtiments côté Misets ont subi des adaptations sommaires dans le but d'accueillir les services qui incombent aux communes.

Construite en 1972, la partie la plus récente a fait l'objet d'une réflexion approfondie en vue de son assainissement. Les locataires ont été consultés pour que les rénovations mises à l'enquête correspondent à leurs besoins. Il est prévu de condamner l'entrée sud du centre médical, au profit d'une entrée ouest, proche du parking, visant à améliorer l'accueil et l'orientation des visiteurs. D'un point de vue architectural, les plans sont prêts.

La troisième : inscrire le projet dans un plan d'aménagement en révision

La mise en place de la structure de l'hôpital fribourgeois (HFR), puis la décision de fermer le site châtelais, ont d'abord impacté le périmètre du plan d'aménagement de détail (PAD), en imposant une réflexion sur le devenir des structures de l'ancien hôpital de district.

La plus grande complexité du projet se trouve dans sa dimension administrative. En mettant les plans à l'enquête, le RSSV entend bien confronter le projet à son environnement. Les préavis qu'émettront les différents services consultés impacteront la planification pour la réalisation.

Châtel-St-Denis, le 20.03.2020

#### **Contact pour la presse**

M. Laurent Menoud  
079 824 11 65